

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26305919

Déposé
22-01-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0410057107

Nom(en entier) : **ROYAL LEOPOLD CLUB DE BASTOGNE ASBL**(en abrégé) : **RLCB ASBL**

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège Luzery 232
: 6600 Bastogne**Objet de l'acte :** DIVERSROYAL LEOPOLD CLUB DE BASTOGNE A.S.B.L
Association Sans But Lucratif
Luzery, 232
B-6600 BASTOGNE
N° BCE : 0410.057.107
(ci-après la « ASBL »)—
PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU
05 NOVEMBRE 2025
La séance est ouverte à 20 heures 15.**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 05/11/2024 ;
1. Présentation et approbation du bilan et des comptes de résultats du 01/07/2024 au 31/06/2025 ;
1. Budget et plan financier relatifs à la saison 2025-2026 ;
1. Octroi de la décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice qui s'est clôturé le 31/06/2025
1. Démissions / nominations administrateurs et mise en conformité des statuts
1. Equipes de jeunes – Problèmes U16
1. Le futur du Stade des Récollets
1. Divers

RESOLUTIONS

- 1) L' A.G. approuve le PV de l'assemblée générale du 05/11/2024.
- 2) L' A.G. approuve la présentation du bilan et des comptes de résultats du 01/07/2024 au 30/06/2025.
- 3) Le président a présenté le budget et plan financier pour l'année 2025-2026. Il est prévu d'investir et de travailler sur la qualité du terrain des Récollets au printemps 2026. Il est également prévu de rénover la partie devant les goals du terrain 1 de Sans-Soucis vers mai – juin 2026 quand les championnats de jeunes seront terminés.
- 4) L' A.G. décide d'octroyer décharge aux administrateurs.
- 5) - Suite à la lettre recommandée reçue par le président de la part de Mr Louis Raymond, nous actons la démission de toutes ses fonctions au sein du club de Mr Louis Raymond à partir de ce jour soit le 05 novembre 2025.
- Suite à la lettre de candidature reçue par le président de la part de Mr Glineur Xavier, nous actons et acceptons sa nomination au tant qu'administrateur de l'ASBL.
- 6) Au vue des difficultés rencontrées avec le comportement, en général, des joueurs de cette équipe, nous avons convoqué les joueurs, les parents, le staff et les encadrants afin de faire une mise au point, leur réexpliquer la vision et la philosophie du club. Cette équipe est actuellement surveillée et n'a plus droit à l'erreur au niveau du comportement... Au moindre problème, cette équipe sera dissoute. Le message a apparemment été bien compris, car tout se passe pour le mieux avec cette équipe pour l'instant.
- 7) Actuellement, il n'y a absolument rien de concret concernant un éventuel projet à l'emplacement du Stade des Récollets. Juste une étude de faisabilité concernant le futur emplacement du nouveau commissariat de police de la zone centre Ardenne.
- 8) Rien d'autre de spécial à signaler....

Présent : ZUNE SAMUEL (PRESIDENT) - GUEUBEL MYRIAM (CQ) – DELPERDANGE EMILE – LAMBERT EMILE – GLINEUR XAVIER – LOUIS JACQUES – ROLLUS JEAN-PIERRE
Excusé : TONDEUR JOEL

Fin de la séance à 22h05